



Fédération  
Française  
d'allergologie

Communiqué de presse

Paris, le 11 décembre 2020

**COVID-19 :**  
**Patients allergiques :**  
**pas de contre-indication systématique pour le vaccin contre le Sars Cov-2**

**À la suite de la publication par le NHS de 2 cas de réactions de type allergique à l'administration du vaccin contre le Sars Cov-2, la FFAL tient à préciser que les antécédents d'allergie ou d'anaphylaxie ne constituent en aucun cas une contre-indication systématique à cette vaccination.**

Les mécanismes de ces deux réactions n'ont pas, actuellement, d'explication physio pathologique précise. La FFAL tient à préciser que les réactions adverses aux médicaments comme aux vaccins ne sont pas toutes de nature allergique.

La FFAL rappelle que des tests prédictifs aux vaccins n'est généralement pas pertinente.

La FFAL se tient à la disposition du grand public et des médecins, en particulier généralistes, pour toute question. Dès que des informations complémentaires seront à notre disposition, nous en ferons part dans une nouvelle communication.

**Pr Frédéric De Blay**

**Président de la Fédération française d'allergologie (FFAL)**

***À propos de la Fédération française d'allergologie***

La Fédération française d'allergologie (FFAL) regroupe la Société française d'allergologie (SFA), le Syndicat français des allergologues (SYFAL), l'Association nationale de formation continue en allergologie (ANAFORCAL), le Collège des enseignants d'allergologie (CEA), l'association de patients Asthme & Allergies (A&A) et l'Association française pour la prévention des allergies (AFPRAL). La FFAL a pour objectif de sensibiliser la société au défi posé par les allergies qui touchent un Français sur trois.